

Présentation de l'offre de formation «Formation complémentaire AES»

Villaz St-Pierre, 10 octobre 2024

Intervenant-e-s

SOPFA Sophie Voillat, cheffe de secteur
Cinzia Di Ferro, conseillère en gestion de carrière

SEJ Michaëla Bochud, cheffe de secteur
Manuela Alagbe, collaboratrice scientifique
Estelle Papaux, cheffe de service, excusée

ESSG Alexandre Etienne, directeur
Marcel Rhyn, doyen

OrTra Christophe Monney, directeur
Dominique Vogler, responsable de formation

SFP Christophe Nydegger, chef de service, excusé

Sommaire

1. Formation AES – situation actuelle
2. Variantes de la formation ASE
3. Offre formation complémentaire AES
 - > Convention
 - > Conditions d'admission
 - > Déroulement de la formation
 - > Processus d'inscription
 - > Coûts de la formation
 - > Financement
 - > Plus-value pour l'employeur
 - > Documentation
4. Questions
5. Remerciements, Séances d'information intéressé-e-s, Apéritif

1. Formation AES – Situation actuelle

- > Recommandations CDAS/CDIP: minimum CFC ASE
- > Formation cantonale de 400 heures sur 24 mois non reconnue au niveau fédéral
- > Diminution des inscriptions à la formation d'intervenant-e en AES générant un long délai d'attente
- > Maximum 32 personnes formées par an >< actuel. 90 CFC ASE
- > Niveau de formation inférieur au reste de la Suisse
- > Objectif: trouver une solution en intégrant le système de formation existant
 - > Mettre l'accent sur un niveau CFC (recommandation fédérale)
 - > Mise en place d'une offre pour les personnes avec une attestation d'intervenant-e en AES pour accéder à un CFC ASE

2. Variantes de la formation ASE

- > Formation professionnelle initiale en 3 ans – système dual
- > Formation professionnelle initiale en 2 ans pour adultes – système dual (raccourcie)
- > Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- > Admission à la procédure de qualification selon l'article 32 OFPr
 - > Examens standardisés
- > *Formation professionnelle initiale en 3 ans – système dual, avec maturité intégrée (cours au CPNV à Yverdon)*

3. Offre formation complémentaire AES

- > Candidature selon Art. 32 OFPr (conditions d'admission selon recommandation SavoirSocial)
- > Avec convention avec un employeur et liée à un financement cantonal (SEJ)
- > Si CG pas acquise, cours eCG obligatoires (possibles en cours du soir)
- > Suivi par un-e référent-e spécialisé-e en entreprise
- > 2-3 volées de 16 personnes au maximum

3. Offre formation complémentaire AES

Convention

- > Cette convention vise à clarifier et faciliter la préparation de l'employé-e à la procédure de qualification selon l'art. 32 OFPr. Chaque partie s'engage à respecter les clauses prises ci-dessous.

L'employé-e s'engage à :
Fréquenter assidûment les cours professionnels, de culture générale (sauf dispense) et les cours interentreprises (CIE)
Transmettre à son employeur la planification des cours professionnels, de culture générale (sauf dispense) et CIE.
Informers son employeur de l'évolution de sa préparation.
Autoriser son employeur à demander des renseignements auprès des prestataires de cours.

3. Offre formation complémentaire AES

Convention

- > Cette convention vise à clarifier et faciliter la préparation de l'employé-e à la procédure de qualification selon l'art. 32 OFPr. Chaque partie s'engage à respecter les clauses prises ci-dessous.

L'employeur s'engage à :
Reconnaître l'employé-e comme personne en préparation à la procédure de qualification et planifier les jours de cours pour que l'employé-e puisse y assister.
Assurer le suivi nécessaire à la préparation. Ce suivi peut être délégué à une structure partenaire.
Accepter la réalisation de la procédure de qualification (travail pratique) au sein de l'institution en mettant à disposition des locaux, des personnes accompagnées selon les besoins de la procédure correspondante.

3. Offre formation complémentaire AES

Conditions d'admission

- > Attestation d'intervenant-e en AES
(ou diplôme de la formation de la PH Berne)
- > 5 ans d'expérience professionnelle au total au moment de la procédure de qualification, dont minimum 2 ans à 100% dans le domaine socio-éducatif
- > Travailler dans un AES ou une crèche du canton de Fribourg
- > Contrat de travail qui prévoit minimum 40% sur le terrain
- > Convention avec l'employeur pour le suivi d'un art. 32 OFPr
- > Niveau de français B2

3. Offre formation complémentaire AES

Déroulement de la formation

- > Branches professionnelles
 - > 1,5 jour la première année (mercredi + jeudi matin)
 - > 1 jour la deuxième année (lundi)

- > Culture générale
 - > En journée
 - > 0,5 jour en première année (jeudi après-midi)
 - > 0,5 jour en deuxième année (mardi après-midi)
 - > En soirée
 - > 1 soir par semaine, sur une année (mardi 17h30-21h) + travail à domicile (TPA)

3. Offre formation complémentaire AES

Déroulement de la formation

- > Branches professionnelles
 - > Les éventuelles notes semestrielles sont formatives (ne comptent pas)
 - > Procédure de qualification: examen écrit

- > Culture générale
 - > Les éventuelles notes semestrielles sont formatives (ne comptent pas)
 - > Procédure de qualification: examen écrit + travail personnel d'approfondissement (TPA)

- > Pratique
 - > Examen pratique

3. Offre formation complémentaire AES

Déroulement de la formation

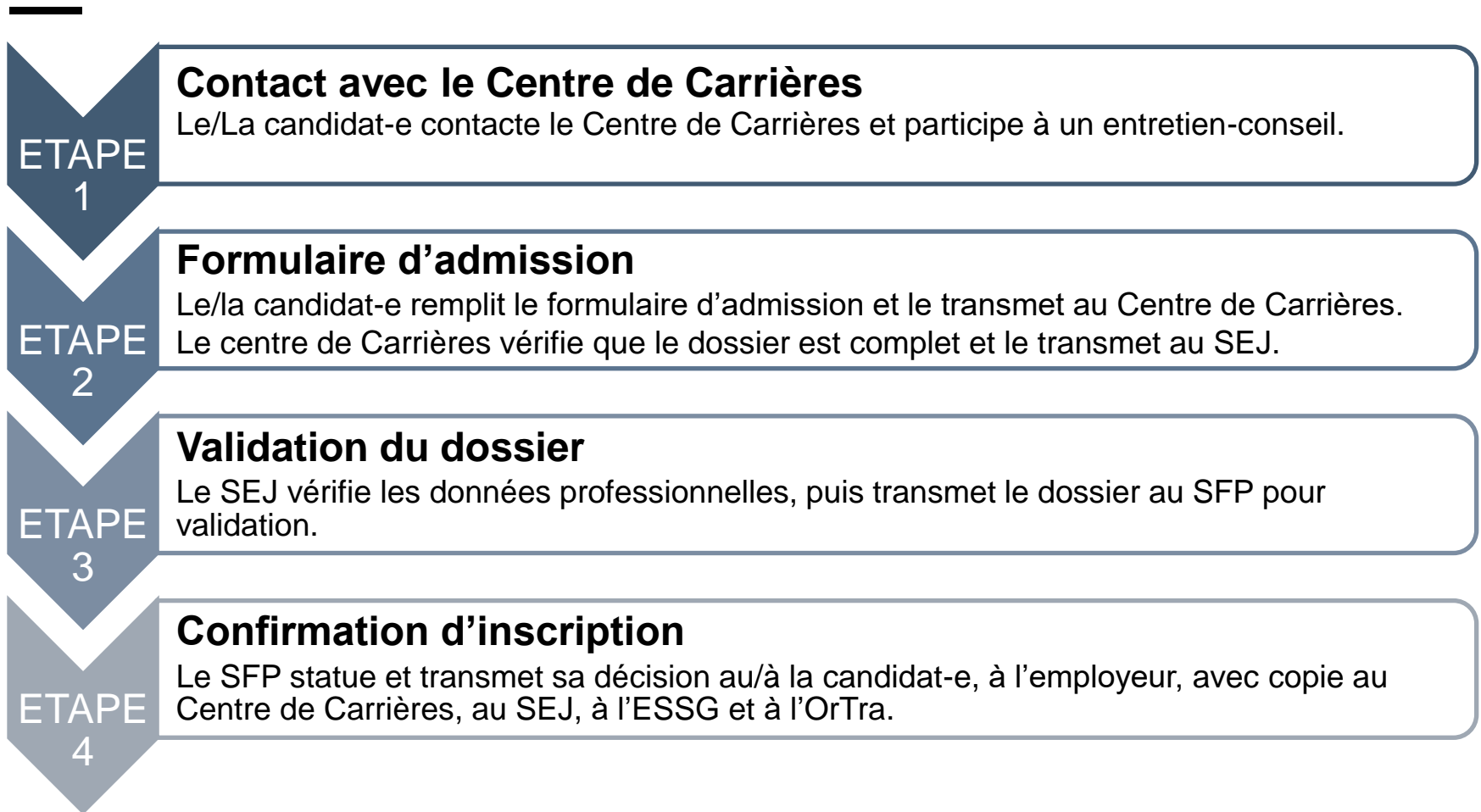
- > Cours interentreprises (CIE)
 - > 10 jours la première année
 - > 6 jours la deuxième année

- > Ils ont lieu en dehors des jours de cours professionnels et de culture générale
 - > Lundi, mardi ou vendredi la première année
 - > Mercredi, jeudi ou vendredi la deuxième année

- > Ils sont obligatoires
- > Pas d'évaluation

3. Offre formation complémentaire AES

Processus d'inscription



3. Offre formation complémentaire AES

Processus d'inscription

Documents à intégrer avec le [formulaire d'admission](#) :

- > Copies des certificats de travail (y compris certificat de travail intermédiaire de l'activité professionnelle actuelle)
- > Copie d'éventuels documents déjà obtenus (certificat fédéral de capacité, brevet, diplôme, etc.)
- > Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de séjour, etc.)
- > Convention dûment remplie et signée
- > Attestation d'intervenant/e en accueil extra-scolaire (AES)

3. Offre formation complémentaire AES

Coûts de la formation: récapitulatif

Quoi	Combien
Cours interentreprises	CHF 3360.--
Branches professionnelles	CHF 2625.--
Culture générale de jour	CHF 750.--
Culture générale du soir	CHF 710.--
Supports de cours (Careum)	CHF 500.-- à 600.--
Taxe de cours	CHF 80.-- à 90.--
Taxe d'inscription SFP	CHF 320.--
Total si eCG jour	CHF 7675.-- à 7785.--
Total si eCG soir	CHF 7635.-- à 7745.--
Total si dispensé-e d'eCG	CHF 6925.-- à 7035.--

3. Offre formation complémentaire AES

Financement

- > Soutien de l'Etat aux places d'apprentissage
 - > 1ère année: 2'500 CHF
 - > 2ème année: 1'500 CHF
 - > 3ème année: 500 CHF
- > Soutien aux frais de formation
(25% du montant de la formation maximum)

3. Offre formation complémentaire AES

Plus-value pour l'employeur

- > Augmentation de la qualité de prise en charge / Professionnalisation
- > Fidélisation du personnel
- > Signe de reconnaissance envers le personnel
- > Participation active à la qualité de formation pratique
- > Mise à disposition d'un outil numérique pour le suivi en entreprise
- > Devenir entreprise formatrice
- > Contribution financière de l'Etat

3. Offre formation complémentaire AES

Documentation

- > Page spéciale site internet OrTra, rubrique ASE -> Formation complémentaire ASE pour CFC :
www.ortrafr.ch/fr/formation-complementaire-pour-1076.html
- > Coordonnées du Centre de carrières - Certification Professionnelle pour Adulte :
- > [Faire reconnaître ses compétences - Certification professionnelle pour adultes | Etat de Fribourg](#)
- > Cours eCG du soir pour adultes: [Culture générale \(eCG modulaire\) | Ecole professionnelle Santé-Social ESSG \(fr.ch\)](#)

4. Questions



5. Remerciements et Apéritif

Le Service de l'enfance et de la jeunesse et ses partenaires cantonaux vous remercient pour votre présence et votre participation.

Nous nous réjouissons d'accueillir les personnes intéressées pour les séances d'information :

- > Lundi **11 novembre 2024** – 19.00-21.00h, en ligne
- > Mardi **19 novembre 2024** – 19.00-21.00h, à l'OrTra, à Villaz-St-Pierre

-> Inscription auprès du SEJ via ce QR-Code:



**Le SEJ a le plaisir de vous inviter
pour un apéritif.**